

BEYOĞLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

DIRECT.: Beyoğlu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
RÉDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 cl kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Agirelendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

Après l'accord de Genève

L'allégresse nationale

Ankara, 28. — Pour fêter le succès obtenu dans la question du Hatay, le pays entier s'apprête à se livrer à de grands meetings le 31. Ces réunions seront organisées par le Parti du Peuple et les Municipalités.

Le même jour, à Istanbul, une grande manifestation aura lieu à Bayazit, place de la République. Le comité d'organisation s'est adressé au vilayet pour l'autorisation nécessaire. Le meeting commencera à 14 h. 30 ; on se rendra jusqu'à Sultan Ahmet. Des discours seront prononcés. Font partie du comité d'organisation : MM. Necip Serdengeci, Faruki Dereli, Ahmet Kara, Refi Bayar, Ekrem Tör.

Les remerciements d'Atatürk

Istanbul, 28 A. A. — Du secrétariat général de la Présidence de la République :

Des télégrammes sont adressés de tous les coins du pays à Atatürk, exprimant l'émotion et les sentiments de gra-

titude des concitoyens à l'occasion de l'heureuse solution de la question du Hatay. Atatürk, touché de ces manifestations, charge l'Agence Anatolie de transmettre ses remerciements.

La détente

Antakya, 28 A. A. — (Havas) : La nouvelle de la conclusion de l'accord définitif sur le « senkak » a déterminé une détente rapide parmi la population d'Antakya, où les souks arabes rouvrent progressivement.

Toutefois, une grande partie des boutiques restent fermées, mais on pense que le calme se rétablira définitivement quand les détails de l'accord parviendront.

Une lettre ouverte à M. Léon Blum

Lire en deuxième page, sous notre rubrique « La Revue de la Presse », le texte intégral de la lettre ouverte adressée dans le « Tans » à M. Léon Blum, par M. Ahmet Emin Yalman.

LES TRAVAUX DU KAMUTAY

Un important débat au sujet de la loi sur les forêts

Le projet de loi sur les forêts, déposé avant-hier au Kamutay, a donné lieu à la séance d'hier, à des discussions animées. Le ministre de l'Agriculture, M. Muhlis Erkmen, fut interpellé par plusieurs députés. Le ministre retraça à cette occasion un historique de la question forestière en Turquie ; il s'étendit sur le caractère du nouveau projet de loi et fit un simple exposé de la question. Il dit, notamment :

« Un règlement périmé
« Malgré ce que nous en croyons, nous, et malgré la croyance générale à ce propos, la Turquie est pauvre en forêts. Il ne faut pas perdre de vue qu'elle était déjà du temps où elle possédait encore de vastes contrées recouvertes de riches forêts et qui ont passé en d'autres mains.

Sur ce, de longues années passèrent au cours desquelles l'on ne fit rien pour l'amélioration de notre patrimoine forestier, tout au contraire ! Les forêts sont en train d'être détruites avec une rapidité incroyable. Les spécialistes trouvent très incomplet le règlement établi en 1869 et qui préside encore à notre régime forestier.

Mon camarade, M. Sükrü, en particulier, qui a fait des études sur la question, trouve très dangereux le paragraphe du règlement traitant du droit d'exploitation des forêts.

Il cite textuellement son rapport : « Nous ne pouvons nous empêcher de constater, écrit-il, que ce règlement est rempli d'absurdités, de contradictions et de lacunes ; d'autre part, un paragraphe qui a été introduit en vue d'être agréable à la population, est destiné à justifier immanquablement de dangereuses échappatoires et des interprétations équivoques. »

Le caractère de la loi

Après avoir donné de longues explications scientifiques, le ministre continua en ces termes :

« Comme l'a dit un spécialiste, on ne peut jamais acheter une forêt si on ne peut pas la vendre. Le problème de l'eau est étroitement lié à celui de la forêt. D'autre part, celle-ci est indispensable au point de vue militaire. La conservation des forêts est une question de vie ou de mort, pour un pays. La loi sur les forêts a été préparée sur ces bases pour être soumise à votre haute approbation. Je puis donc résumer le caractère de cette loi, de la façon suivante :

1. — Avant tout et au-dessus de tout, protéger la forêt et assurer son développement ;

2. — Assurer les besoins du pays en retirant des forêts le rendement maximum, d'une façon sûre et continue, tout en ne perdant pas de vue que la forêt est une source de matières premières, et est une source de l'économie qu'elle est indispensable à l'économie du pays, à sa hygiène, ainsi qu'à sa sécurité. Je puis d'ores et déjà vous affirmer que si l'on applique les mesures envisagées par la loi, on pourra obtenir un meilleur rendement des forêts et l'on aura plus de planches. Et ceci sera garanti d'une façon continue. Or, l'exploitation actuelle les condamne fatalement, un beau jour, à la destruction complète.

La forêt, lorsqu'elle est soumise à un

traitement rationnel, est une source inépuisable de matières premières. Mais, lorsque l'exploitation est faite sans contrôle ni règle, son existence se réduit à une durée incroyablement courte.

Quelques chiffres

La loi sur les forêts qui s'inspire de ces traits généraux, a établi les principes de l'étatisation, ainsi que ceux de l'organisation du contrôle et de la défense qui en découlent. Ces principes sont dérivés du caractère même de la loi. Les diverses interpellations de mes camarades ont trait aux divers articles de la loi. J'y répondrai par ordre. Il y a d'abord la question de la limitation des forêts et des 250 hectares. L'ensemble de nos forêts représentant un total de 8 millions d'hectares, on en conclut qu'il faudra 20 ans pour venir à bout de la tâche que nous nous sommes fixée. Or, ce chiffre de 250 mille hectares représente un minimum. Il y a un paragraphe plus bas qui dit que ce qui doit être accompli en 5 ans pourrait sembler, au début, peu de chose. Mais lorsque les bases de l'organisation auront été établies, ces chiffres s'amélioreront d'année en année.

Littérature

Des questions m'ont été posées au sujet des expropriations et d'autres questions également. Mes camarades de la commission fourniront de plus amples détails à ce propos. Pour moi, je me contenterai de répondre à M. Ziya Geyher. Faisant abstraction de certaines parties de l'exposé des motifs qui ont été bien réglées et relevant seulement les parties les plus faibles, il nous accuse de littérature. Il nous permettra d'observer qu'il en fait aussi. Il se peut qu'il ait eu quelques termes exagérés. Mais pour donner de la vie et du relief à cette question des forêts, la loi a été tracée d'après un exposé des motifs très fort.

Nous n'en sommes encore qu'à la période de début. Je crois, par conséquent, qu'une simple direction générale sera suffisante pour nous permettre de réaliser nos objectifs. Je suis pleinement conscient de la difficulté de la tâche entreprise. Mais la confiance de la Grande Assemblée est la force qui nous permettra de surmonter et de vaincre toutes les difficultés.

M. Métaux rendra-t-il visite au comte Ciano ?

Rome, 28. — Dans les milieux politiques athéniens, on considère comme probable qu'après l'entrevue de Milan entre le comte Ciano et le Dr. Aras, le président du conseil grec, M. Métaux, puisse désirer rencontrer le ministre des affaires étrangères italien.

Un mouvement panarabe ?

Londres, 28. — Abdül Hady, membre du conseil supérieur arabe en Palestine, déclina l'invitation du gouvernement britannique de participer aux fêtes du couronnement de S. M. George VI. Les journaux font ressortir que les musulmans de Transjordanie et de l'Irak visent à créer une espèce d'union des Etats arabes contre n'importe quelle prédominance européenne.

La conférence balkanique des P. T. T.

Elle servira de préparation à celle du Caire

Istanbul, 28 A. A. — Les délégués turcs, yougoslaves, roumains, hellènes, qui se sont réunis en notre ville en vue de se concerter à la veille de la conférence internationale des Postes et Télégraphes qui se tiendra en février 1938, au Caire, ont tenu aujourd'hui leur 4ème séance. La conférence a posé les bases d'une entente concernant les modifications à apporter aux règlements internationaux du télégraphe, de la radio et du téléphone, selon les besoins du jour. Les travaux prendront fin demain. Les délégués ont fait des excursions en ville. Ils ont visité le musée de Topkapı, la mosquée de Sultan Ahmet et ont assisté la nuit, à la représentation du Şehir Tiyatrosu.

Un accord colonial italo-britannique

L'Angleterre reconnaît « de facto » l'empire italien d'Ethiopie

Paris, 28. — Les journaux relèvent qu'en signant avec l'Italie l'accord au sujet du passage en transhumance du bétail de la Somalie anglaise sur les nouveaux territoires italiens, la Grande-Bretagne a reconnu « de facto » l'empire italien d'Ethiopie.

Le « Giornale d'Italia » voit dans le nouvel accord le début d'une collaboration étroite anglo-italienne pour la mise en valeur commune de l'Afrique. Ce journal rappelle l'accord déjà conclu en vue de la participation de groupes allemands à l'exploitation de certaines richesses minières de l'Ethiopie et voit dans ces divers faits, de nouvelles preuves de ce que l'Italie est décidée à reconnaître les droits justifiés des autres nations en Afrique.

Rome, 28. — Les conversations entre les experts coloniaux italiens et britanniques au sujet des droits de pâturage et d'abreuvement de certaines tribus de la Somalie à travers les frontières de l'A. O. I. et la Somalie Anglaise et le trafic entre l'A. O. I. et les ports de Zéila et de Beibersa aboutissent à un accord complet. Les négociations qui commenceront le 18 courant au palais Chigi, se dérouleront toujours dans une atmosphère de grande cordialité.

Le maréchal Graziani visite le pays Borana

Neghelli, 28. — Le maréchal Graziani a traversé tout le territoire des Borana et a visité la garnison de Filou, qui est le centre de regroupement des camions venant de la Somalie. Le vice-roi a parlé aux « soldats du travail » et leur a rappelé qu'ils travaillent pour leur avenir, pour leurs fils et leurs descendants qui trouveront dans l'empire la paix sûre et la dignité dans le travail.

Le retour d'Afrique du duc d'Ancone

Massaouah, 28. — La population et les Chemises Noires de Massaouah ont organisé une chaleureuse manifestation en l'honneur de S. A. R. le duc d'Ancone, qui rentre en Italie avec le bataillon « San Marco », avec lequel il a fait toute la campagne d'Afrique.

Les routes et les travaux d'art

Addis-Abeba, 28. — On a ouvert au trafic la piste Neghelli - Ouadara - Adora - Ashere Salem, construite à travers un terrain très difficile qui présente de grandes différences de niveau considérables et atteint, en certains points, une altitude de 2.000 mètres. On vient d'achever à Neghelli la construction d'un aqueduc.

La tempête sur les côtes portugaises

Lisbonne, 29 A. A. — La tempête qui sévit depuis plusieurs jours le long de la Côte du Portugal, est devenue un ouragan tel qu'on ne l'a pas vécu depuis 60 ans.

La partie basse de la capitale était inondée par une couche d'eau d'un mètre, ce qui a empêché toute circulation.

L'Allemagne et le problème des colonies

Berlin, 29 A. A. — L'amiral Foerster, ancien chef de la flotte allemande, se rendra prochainement en voyage d'étude dans les établissements allemands en Afrique du Sud et visitera notamment les anciennes colonies allemandes du Sud-Ouest et de l'Est africain.

La peine de mort

Moscou, 29 A. A. — Le procureur général, M. Vychinski, a réclamé la peine de mort, dans son réquisitoire, contre tous les 17 accusés du « centre parallèle », accusés d'activités trotskistes, de sabotages et de crimes divers.

Moscou, 29 A. A. — L'Agence Tass signale que de très nombreuses pétitions furent reçues demandant le châtiment exemplaire des accusés du procès du « centre parallèle ». Des pétitions de cette sorte furent notamment envoyées par dix-neuf savants, 43 peintres et 45.000 ingénieurs et ouvriers de l'industrie automobile.

L'aviation française

Impressionnantes révélations de M. de Kéris

Paris, 28 A. A. — Au cours des débats sur la défense aérienne, M. De Kéris déclara : « Nous avons seulement 250 batteries de canons de 75 anti-aériens dont la portée ne dépasse pas 5.500 mètres, alors que les canons allemands tirent jusqu'à 7.000 mètres. Nous avons les meilleurs appareils de chasse, mais sur 350, les 140 ne valent rien. Il nous faudrait mille avions de chasse.

Sur 340 avions de bombardement, les 150 sont périmés et les 150 sont d'un type qui prouve sa infériorité sur les fronts d'Espagne, où il a été envoyé. »

Le régent éventuel d'Angleterre

Londres, 29 A. A. — M. Baldwin a déclaré à la Chambre des Communes que le débat en seconde lecture du projet de loi concernant le conseil de régence aura lieu mardi prochain, le vote y relatif intervenant jeudi.

On sait que la loi en question prévoit la désignation des membres d'un conseil de régence pour les cas d'absence ou de maladie grave du roi. C'est le duc de Gloucester qui ferait fonction, éventuellement, de régent.

L'agitation antisémite en Pologne

Varsovie, 29. — Des feuilles volantes sont distribuées parmi les étudiants des écoles supérieures polonaises pour les inciter à ne pas laisser entrer en classe leurs camarades juifs. Les étudiants de l'école supérieure technique ont occupé leur école à titre de protestation contre l'admission des Israélites.

Pourquoi M. Vandervelde a démissionné

Les répercussions de l'affaire de Borchgrave

Bruxelles, 28. — Le bureau de la présidence du parti socialiste belge a autorisé M. Vandervelde à démissionner et a décidé à l'unanimité que le parti continuera à collaborer avec le gouvernement de Van Zeeland.

Bruxelles, 29 A. A. — Les milieux politiques disent qu'à la suite de l'assassinat à Madrid de M. Borchgrave, M. Spaak envisage le rappel de Madrid de l'ambassadeur belge, ce qui fut causé de la démission de M. Vandervelde et de son remplacement par M. Arthur Wauters, directeur du journal Le Peuple, comme ministre de la Santé.

Les milieux politiques prédisent que le parti socialiste évitera de provoquer une crise ministérielle, en dépit de l'opposition d'un grand nombre de socialistes à la politique du gouvernement actuel et de leur sympathie à l'égard de M. Vandervelde.

Un télégramme du général Goring à M. Mussolini

Rome, 28. — Le général Goring a adressé à M. Mussolini un télégramme de remerciements pour les importantes manifestations de sympathie et d'enthousiasme dont il a été l'objet de la part de la population au cours de son séjour en Italie. M. Goring exprime la conviction que sa visite a contribué à approfondir les relations entre les deux peuples en renforçant la politique du Duce sur l'axe Berlin-Rome.

Le contrôle de la non-intervention en Espagne

Un questionnaire est adressé aux nations intéressées

Londres, 29 A. A. — Le sous-comité de non-intervention s'est réuni hier après-midi. Il fut décidé d'envoyer à tous les gouvernements intéressés un projet de contrôle de la presqu'île ibérique par terre et par mer, avec l'assistance des marines de guerre desdites nations intéressées.

Les puissances sont priées de répondre avant le 4 février prochain. Les délégués du sous-comité examineront hier le projet de contrôle en question et décideront de faire parvenir aux gouvernements un questionnaire demandant s'ils acceptent :

1. — que le contrôle porte sur les entrées de volontaires, aussi bien que de matériel de guerre en Espagne ;
2. — Un contrôle par terre des frontières franco-espagnoles, hispano-portugaises et de Gibraltar ;
3. — un contrôle des ports ;
4. — un contrôle des navires se rendant en Espagne ;
5. — un contrôle des côtes par des flottes étrangères : britannique, française, italienne et allemande.

Dans l'entourage des diverses délégations, on craint que des difficultés ne surgissent de la part du Portugal, car le délégué de ce pays qualifie le contrôle proposé de « plaisanterie ». Il ajouta cependant qu'il exprimait son opinion personnelle et qu'il ferait parvenir le projet à son gouvernement dont on ne peut pas prévoir quelle sera la décision.

Après la réponse allemande à Londres

Berlin, 29 A. A. — Les milieux politiques berlinois se montrent satisfaits de l'accueil qui a été fait à Londres à la réponse de l'Allemagne à la note britannique du 9 janvier, accueil dont l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin a rendu compte au gouvernement du Reich au nom de son gouvernement.

Berlin, 29 A. A. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Phipps, remercia hier M. de Neurath, à la Wilhelmstrasse, pour la réponse allemande aux propositions britanniques du 11 janvier au sujet de la question des volontaires. Il ajouta que le comité de non-intervention examinerait prochainement les suggestions allemandes.

La situation militaire demeure stationnaire

On annonce de Madrid qu'un violent duel d'artillerie s'est poursuivi à l'Ouest de la capitale pendant tout l'après-midi d'avant-hier. Dans la soirée, quelques centaines de soldats se sont affrontés sur le front de Corboba tombèrent sur les quartiers du centre de Madrid, causant des dégâts importants, mais sans faire de victimes.

Dans le secteur d'El Pardo, au Nord de la capitale, les insurgés continuèrent à concentrer des troupes. Ils lancèrent déjà plusieurs attaques qui échouèrent.

A l'autre extrémité du front de Madrid, dans le secteur d'Aranjuez, toutes les attaques des rebelles contre cette ville dont ils ne sont plus qu'à cinq ou six kilomètres, auraient été repoussées.

A noter que du coquet village d'El Pardo jusqu'à Aranjuez, la distance, en ligne droite, n'est pas inférieure à cinquante-huit kilomètres — à vol d'oiseau — le chiffre suffit à indiquer le développement considérable pris ces temps derniers par le « front de Madrid ».

On signale de Madrid également que les

La situation en Chine

Y aura-t-il une offensive contre les « rouges ? »

Shanghai, 28. — Quoique on annonce une offensive contre les rebelles, on espère néanmoins trouver un arrangement avec l'armée rouge. On veut éviter une campagne contre les rebelles et les communistes laquelle serait longue et dangereuse notamment, si les alliés recevaient une aide étrangère. Cependant, aucun compromis ne ferait disparaître le danger communiste au nord de la Chine, car les « rouges » pensent se consolider de nouveau après la rébellion du maréchal Tsang-Tsung-Liang.

Péiping, 29 A. A. — On déclare dans les milieux politiques que le danger communiste menace de nouveau la province de Chenai.

Selon une nouvelle non confirmée de l'Agence Domei, provenant de Taiyuanfou, l'armée bolchévique qui avance de la direction de Chenai, aurait passé le Hoangho, près de Yuenmenkou, au Nord du coude Sud du fleuve.

Un jugement français sur Mussolini

Paris, 28. — La Liberté relève que le Duce n'est pas de ces chefs qui s'enferment dans leur lointaine majesté en dressant des barrières insurmontables entre le peuple et eux. Au contraire, M. Mussolini a aidé les paysans dans les travaux de la récolte, s'est exercé avec ses officiers à l'escrime, s'est assis au théâtre aux côtés des familles d'ouvriers.

Le journal conclut que le fascisme a trouvé dans l'aviation son expression parfaite : virilité, hardiesse, goût du risque. M. Mussolini, pilote d'aviation, est le symbole de Mussolini, fondateur d'empire et pilote de son peuple.

son gouvernement dont on ne peut pas prévoir quelle sera la décision.

Les délégués de l'Italie et de l'Allemagne ne soulevèrent aucune objection contre les méthodes de contrôle proposées.

Le sous-comité de non-intervention se réunira mardi. Il fixera probablement alors la date d'application du contrôle, car on escompte que les réponses au questionnaire envoyé hier seront arrivées jusqu'à mardi.

Après la réponse allemande à Londres

Berlin, 29 A. A. — Les milieux politiques berlinois se montrent satisfaits de l'accueil qui a été fait à Londres à la réponse de l'Allemagne à la note britannique du 9 janvier, accueil dont l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin a rendu compte au gouvernement du Reich au nom de son gouvernement.

Berlin, 29 A. A. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Phipps, remercia hier M. de Neurath, à la Wilhelmstrasse, pour la réponse allemande aux propositions britanniques du 11 janvier au sujet de la question des volontaires. Il ajouta que le comité de non-intervention examinerait prochainement les suggestions allemandes.

Le taux du franc ne sera pas baissé à nouveau

Paris, 29 A. A. — Les milieux autorisés qualifient de fantaisistes les rumeurs circulant dans certaines bourses étrangères et prétendant que le gouvernement français a décidé de réduire la partie du franc à une limite inférieure à celle autorisée par la loi monétaire du 1er octobre 1936.

On se souvient que les nationalistes avaient divisé il y a un peu plus de deux mois, en deux groupes les forces navales dont ils disposent : les croiseurs « Canarias » et « Cervera » avaient été envoyés en Méditerranée, où ils ont été très actifs, tandis que le cuirassé « Espana » demeurait sur le littoral cantabrique dont il assurait la surveillance, de concert avec quelques bâtiments auxiliaires. Ces jours derniers l'« Espana » avait vigoureusement canonné plusieurs points du littoral basque. Une dépêche de Bilbao annonce qu'il aurait été atteint à plusieurs reprises par des bombes d'artillerie.

L'emprunt britannique à la France

Paris, 29 A. A. — Les milieux autorisés déclarent que les négociations en vue d'un emprunt du farché britannique à la France continuent de façon satisfaisante, mais que quelques points secondaires n'ont pas encore été réglés. En conséquence, la réalisation de cet emprunt pourrait être retardée de quelques jours.

Le taux du franc ne sera pas baissé à nouveau

Paris, 29 A. A. — Les milieux autorisés déclarent que les négociations en vue d'un emprunt du farché britannique à la France continuent de façon satisfaisante, mais que quelques points secondaires n'ont pas encore été réglés. En conséquence, la réalisation de cet emprunt pourrait être retardée de quelques jours.

L'emprunt britannique à la France

Paris, 29 A. A. — Les milieux autorisés déclarent que les négociations en vue d'un emprunt du farché britannique à la France continuent de façon satisfaisante, mais que quelques points secondaires n'ont pas encore été réglés. En conséquence, la réalisation de cet emprunt pourrait être retardée de quelques jours.

Un jugement français sur Mussolini

Paris, 28. — La Liberté relève que le Duce n'est pas de ces chefs qui s'enferment dans leur lointaine majesté en dressant des barrières insurmontables entre le peuple et eux. Au contraire, M. Mussolini a aidé les paysans dans les travaux de la récolte, s'est exercé avec ses officiers à l'escrime, s'est assis au théâtre aux côtés des familles d'ouvriers.

Le journal conclut que le fascisme a trouvé dans l'aviation son expression parfaite : virilité, hardiesse, goût du risque. M. Mussolini, pilote d'aviation, est le symbole de Mussolini, fondateur d'empire et pilote de son peuple.

France et Grande-Bretagne

Paris, 29 A. A. — M. Delbos, ministre des affaires étrangères, vient de recevoir, immédiatement après son retour de Genève, Sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne. On annonce dans les milieux compétents que la discussion a porté sur la situation internationale.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Lettre ouverte à M. Léon Blum

M. Ahmet Emin Yalman, publiciste, dans le "Tan", la lettre ouverte suivante, adressée à M. Léon Blum, président du conseil français :

« Vous avez eu un rôle très important dans l'accord qui est intervenu entre la Turquie et la France. La proposition que vous avez formulée n'était pas de nature à être acceptée telle quelle par nous. Mais elle offrait une base de discussion acceptable. »

Votre intervention a eu pour effet de retirer la question d'une impasse. Sans cette intervention, le groupe composé de fonctionnaires du Quai d'Orsay et d'agents coloniaux aux vues étroites aurait continué inlassablement à répéter les mêmes choses. Car les gens qui leur servaient d'informateurs, les agents du Service de Renseignements dans le « sancak », et en Syrie, avaient tout intérêt à la continuation de la situation obscure et embrouillée — ils avaient un intérêt personnel à ce que la contrebande à nos frontières ne fut pas interrompue. »

Que serait-il survenu alors ? La Turquie et la France qui n'ont pas d'autre aspiration que de vivre en bonne amitié seraient devenues ouvertement ennemies. L'équilibre et l'harmonie du front de l'entente européenne eussent été troublés, le rempart de la paix eût subi des brèches graves. En s'enflammant, les oppositions et les conflits, dans le Proche-Orient, auraient eu pour effet de répandre l'insécurité et l'instabilité ; une barrière eût été opposée au développement des pays intéressés... La France eût été obligée d'envisager de grandes dépenses militaires dans le Proche-Orient sans contrepartie... Grâce à l'accord de Genève, toutes ces éventualités mauvaises sont écartées ; la possibilité a été offerte de créer une atmosphère pure, transparente, conforme aux conditions humanitaires. »

Mais, pour l'instant, toutes ces possibilités sont sur le papier. Pour qu'elles puissent être réalisées, il est nécessaire que l'on procède à leur application avec une parfaite bonne foi. Nous n'attendons qu'une parole bonne foi. Nous n'attendons qu'une parole bonne foi de la plupart de vos fonctionnaires se trouvant actuellement dans le « sancak » et le long de la frontière turco-syrienne. »

Quelles que soient les bonnes intentions de Paris, elles n'arrivent pas jusqu'à eux. Les yeux d'une partie d'entre eux sont fermés par le désir de domination qui est le propre des agents coloniaux. Une partie d'entre eux égale ment ont dressé les filets de leur intérêt personnel. Les entreprises de contrebande qui se dressent le long de la frontière bénéficient de leur protection, de leurs encouragements et de leur participation effective. »

Vous avez lutté avec la volonté et le courage d'un véritable révolutionnaire contre les fortifications de l'intérêt particulier élevées depuis des générations à Paris. Vous avez marché contre tous ceux qui, dans le monde de la banque, dans celui du travail, dans les affaires du gouvernement, dans le journalisme, servaient leurs intérêts personnels sous le rideau de l'intérêt général. »

Vous avez encore beaucoup à faire dans le domaine de la vie intérieure de la France. Vous marchez au milieu de grandes difficultés. Il est naturel que ces préoccupations intérieures absorbent tout votre temps et toutes vos pensées. Autrefois, quand les jeux des intérêts particuliers continuaient, les hommes politiques français se voyaient dans la nécessité d'attirer et de retenir sur les questions étrangères, l'attention du peuple. Etant donné que vous aspirez à l'établissement de la droiture et de la propriété dans la vie publique, vous ne sentez pas le besoin de recourir à de pareilles choses. Et nécessairement, vos regards se détournent quelque peu des affaires étrangères. Néanmoins, nous désirons que vous conserviez personnellement une partie de votre temps et de votre intérêt à l'application de l'accord de Genève. Tous vos fonctionnaires, dans le « sancak » et le long de la frontière, feront tout ce qu'ils pourront en vue d'empêcher son application loyale. Tant que ces gens demeureront aux affaires, l'amitié turco-française ne saurait devenir une réalité. Les aspirations mauvaises et les intrigues continueront sous la surface, et le jour viendra inévitablement où l'harmonie du front de la paix et la sécurité du Proche-Orient seront compromises à nouveau. »

On ne se tromperait pas en voyant dans les manifestations qui ont eu lieu en Syrie le doigt de ces éléments négatifs, menacés dans leurs intérêts. »

Sur aucune autre de nos frontières, sauf celle du « sancak », ne règnent la nos frontières avec l'Irak, l'Iran et la Russie soient fort éloignées du centre, on n'y trouverait pas la moindre trace d'un incident. »

Sur notre frontière commune avec vous, nous avons toujours agi avec loyauté, nous avons toujours laissé sans réponse les intrigues, inspirées par l'intérêt personnel, de vos agents coloniaux. Il dépend de vous en faisant appliquer avec une âme sincère et une bonne volonté parfaite l'accord de Genève, de renforcer le front général de la paix, de fonder l'équilibre et la sécurité réciproque dans le Proche-Orient et de rendre l'amitié turco-française inébranlable. Brisez cette tendance, érigée

en principe, qui consiste à tolérer comme « articles d'exportation » la réaction, la passion de dominer, la recherche de l'intérêt personnel dans la vie publique. Retirez les éléments actuels qui se trouvent le long de notre frontière du Sud et remplacez-les par des éléments aux vues larges en qui vous pourrez avoir confiance. »

Alors seulement prendra fin l'activité de ceux qui, au profit de l'intérêt personnel, jouent avec l'honneur de la France, avec l'équilibre et la stabilité du Proche-Orient et il sera possible d'appliquer le nouvel accord d'un cœur sincère. »

C'est notre droit d'attendre de vous que vous passiez personnellement à l'application dans la voie de l'entente que votre intervention personnelle a ouverte. Nous puissions ce droit dans le respect que nous portons à votre droiture et à votre bonne volonté et dans l'affection que nous ressentons pour votre œuvre révolutionnaire équilibrée. »

La Turquie a gagné sa cause dans des conditions difficiles

M. Asım Us commente dans le "Kurun", les dépêches qui ont été échangées entre Atatürk et M. Ismet İnönü, à l'occasion de son succès dans la question du Hatay. Il écrit notamment :

« On sait que quoique la S. D. N. ait été créée avec la mission de régler, en tant qu'arbitre impartial, les litiges qui pourraient surgir entre les États, l'opinion s'est répandue dans le monde entier que cette institution a pris la forme d'un mécanisme soumis aux influences française et anglaise. Néanmoins, quand la France lui a proposé de référer l'affaire du Hatay à la S. D. N., la Turquie n'a nullement hésité à accepter cette invitation. Nous avons démontré ainsi par les faits notre désir de voir la S. D. N. devenir un tribunal supérieur et équitable pour le règlement de toutes les questions internationales. »

En réalité, dans l'affaire de Hatay, la Turquie républicaine se trouvait dans une position difficile. La France et l'Angleterre n'étaient pas unies seulement par les liens d'une étroite amitié, mais aussi par les intérêts de la défense commune du système des mandats. Notre grande amie l'U. R. S. S., également, était unie avec la France par l'alliance la plus étroite. De même, on sait les liens avec la France de nos alliés de la Petite-Entente, comme la Roumanie et la Yougoslavie. Dans ces conditions, en allant à Genève, la Turquie n'avait rien à attendre de ses amitiés ou de ses alliances. Elle ne pouvait compter que sur elle-même et sur la justice de sa cause. »

Quant à la France, elle ne considérait pas seulement la question du « sancak » comme une question de droit, dans le cadre de la Syrie ; elle estimait que son honneur et son prestige de grande puissance européenne étaient en cause. »

... Il faut tenir compte de ces circonstances afin d'apprécier pleinement la valeur de la victoire remportée par la cause turque, en l'occurrence. L'ampleur des résultats obtenus autorise la nation turque à fêter le plus largement cet événement. »

Turquie et Syrie

M. Yunus Nadi estime, dans le "Cumhuriyet" et "La République", qu'il ne convient pas de dramatiser les manifestations qui se déroulent en Syrie :

« Abstraction faite de ces réactions qui peuvent paraître naturelles pour telle ou telle autre raison, il est nécessaire que les Syriens se pénètrent vite de la réalité et qu'ils apprécient à toute leur immense valeur les grands avantages que l'heureux événement rapprochant les deux pays est appelé à avoir dans le présent comme à l'avenir. D'après notre conviction claire et inébranlable, les relations turco-syriennes doivent prendre une tournure nouvelle des plus saines et des plus solides après la décision de Genève qui a réglé le différend du Hatay de la façon la plus logique et équitable. Le jeune État syrien qui commence à prendre place dans le concert des nations n'en pourra qu'en profiter. »

Nous n'accordons pas une grande importance et, même, nous n'attribuons aucune aux manifestations telles qu'elles sont faites actuellement, et nous espérons fermement qu'elles n'iront pas plus loin. L'aurore brillante de l'amitié nouvelle que le règlement du problème du « sancak » fait luire entre la Turquie et la Syrie et entre la France et la Turquie, frappe déjà nos regards. C'est une splendide éclaircie, tôt ou tard, nos voisins les Syriens. »

Il avait honte de mourir riche... Londres, 28. — Sir Talley Stewart mourut à l'âge de cent ans. Le défunt avait accumulé une grosse fortune durant la grande guerre. Il annonça publiquement qu'il avait honte de mourir riche et, en effet, il fonda une société d'assistance laquelle durant vingt ans distribua plus de deux millions de livres. »

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LEGATION DE POLOGNE

Varsovie, 28 A. A. — Le conseiller de l'ambassade à Ankara, M. Dublitz-Penther, a été nommé ministre de Pologne à Lisbonne.

LA MUNICIPALITE

L'AFFAISEMENT DE LA PLACE D'EMINONU

Un affaissement de la place d'Eminönü, particulièrement sensible à la suite des dernières chutes de neige et des infiltrations qui en ont résulté, vient d'être constaté. Considérant que tout retard dans les réparations rendrait celles-ci plus coûteuses, la Municipalité a décidé de procéder d'urgence.

LES TAXES MUNICIPALES

La Municipalité a pris ses mesures en vue d'assurer la perception au jour le jour des taxes d'éclairage et de voirie. On a dressé dans chaque bureau de perception le compte des sommes dues par chaque contribuable, du fait de ces taxes pour les années 1935 et 1936 ; les avis de paiement y relatifs ont été envoyés aux contribuables. Jusqu'ici, les trois quarts des montants correspondent ont pu être encaissés ; les débiteurs recevront un dernier délai de dix jours pour se mettre en règle faute de quoi, on procédera à la saisie.

On attache une importance particulière à la perception à temps de l'impôt sur la propriété bâtie. Par suite des formalités de transfert de l'administration des Finances à celle de la Ville, les arriérés n'ont pu encore être encaissés. Toutefois, on compte percevoir à brève échéance tant les arriérés de l'année dernière que les montants impayés de cette année. Certains bureaux de perception ayant entrepris d'infliger des amendes aux contribuables dans leur avoir envoyé au préalable la fameuse feuille jaune qui constitue le dernier avertissement, ordre a été donné de mettre fin à cette pratique qui est illégale.

On n'est pas parvenu à établir une procédure pour les montants perçus en sus des contribuables du fait de la taxe de prestation. Il s'agit, d'ailleurs, souvent, en l'occurrence, de montants fort anciens. La Municipalité a pris une décision à cet égard. Les comptes vieux de plus de cinq ans seront considérés comme frappés de prescription et les montants perçus en plus, même s'il est démontré que leur perception n'était pas justifiée, ne seront pas restitués.

LA TAXE SUR LES AUTOBUS EST MAJOREE

Il y a conflit entre la Municipalité et les exploitants d'autobus en notre ville. La ville percevait jusqu'ici 100 piastres à titre de droits, des carnets de billets de 100 feuilles ; elle vient de porter cette contribution à 300 piastres. Les exploitants d'autobus avaient même été convoqués à la direction des recettes municipales pour prendre connaissance de cette décision. Toutefois, il y eut des indiscrétions et les intéressés, en arrivant à la Municipalité, furent informés du but de leur réunion avant d'être introduits auprès du fonctionnaire chargé de leur faire cette communication. Et ils s'empêchèrent de se disperser, évitant ainsi de recevoir la désagréable notification.

Les exploitants d'autobus soutiennent qu'il leur faut 3 piastres de taxe pour le parcours Keresteciler - Fener, par exemple, qui ne coûte normalement que 6 piastres, signifie percevoir un droit de 50 %. Ni les exploitants ni le public — appelé en dernière analyse à faire les frais de la majoration envisagée — ne pourraient s'accommoder d'une pareille charge.

CES PAUVRES BOUEURS...

Nous lisons dans le Haber : A la suite des travaux de déboulement de la neige, commencés avant-hier en ville, la triste situation des malheureux copçü de notre ville est devenue manifeste. Ces infortunés qui travaillent depuis cinq heures du matin jusqu'au coucher du soleil reçoivent un appointement infime de 15 Ltqs. par mois — réduit d'ailleurs à 13 Ltqs. après déduction de l'impôt. Une retenue leur est faite, en outre, pour frais d'habillement. Il est naturel que, dans ces conditions, ils ne mangent pas à leur faim. Leur tenue non plus n'est pas parfaite. Car le « water proofs » qu'on

leur livre ne résiste que pendant un temps limité à l'action alternée et destructrice de la neige, de la pluie et du soleil.

Conséquence : de temps à autre, nos bons copçü nous offrent, dans les rues d'Istanbul, le spectacle d'une revue de la misère. »

MARINE MARCHANDE

NOS BATEAUX IRONT JUSQU'A ISKENDERUN

La ligne de l'Égée exploitée actuellement par la Direction des Voies Maritimes, ne se prolonge pas au-delà de Payas. Il a été décidé que nos bateaux iront désormais jusqu'à Iskenderun.

L'ordre à cet effet sera communiqué ces jours-ci à l'administration intéressée. Par conséquent, les montants du billet de passage n'ont pas encore été fixés. On suppose toutefois qu'ils seront identiques à ceux perçus pour la ligne de Mersin, soit : cabines de 1ère classe, 17,75 Ltqs. ; 2ème classe, 13,80 ; 3ème classe, 8,95 ; passagers de pont, 5,20 piastres.

C'est le vapeur Aksu qui, le premier, touchera Iskenderun. On considère comme certain qu'au début de l'été, beaucoup de voyageurs pour Iskenderun s'embarqueront en notre port.

SEPT NOUVEAUX VAPEURS SERONT COMMANDES

On sait que la direction des Voies Maritimes a commandé à des chantiers allemands six vapeurs. Une nouvelle commande pour un groupe de sept vapeurs encore sera passée aux mêmes chantiers. Il s'agit notamment de 3 vapeurs de 5.000 tonnes pour le service des voyageurs. La délégation des chantiers allemands qui se trouvait à Ankara est arrivée en notre ville et a entamé hier les négociations avec les intéressés au siège de l'administration des Voies Maritimes. Deux petits bateaux seront également commandés pour le service dans le Golfe d'Izmir.

MONDANITES

NAISSANCE

Mme Luigi Kaslowski, femme du représentant de commerce si avantageusement connu sur notre place, vient de donner le jour à un garçon. La mère et l'enfant se portent bien.

Toutes nos félicitations et nos vœux.

LES CONFERENCES

ASSOCIATION DES DIPLOMES COLLEGE AMERICAIN

La prochaine conférence organisée par l'association des diplômés du Collège américain d'Arnavutköy, aura lieu le 6 février au local du « Dagcilik Klubu ». Mme Malvina Valdein parlera sur

PAUL VALERY

(vie et œuvres)

A LA « DANTE ALIGHIERI »

La conférence du Prof. Steinauer sur les réalisations du fascisme : la « bonifica »

a été remise au 16 février ; elle aura lieu comme d'habitude à la « Casa d'Italia ».

Le Prof. Dr. Montesperelli fera aujourd'hui, 29 janvier à 18 heures 30 précises, dans la grande salle de la « Casa d'Italia », une conférence sur le sujet suivant :

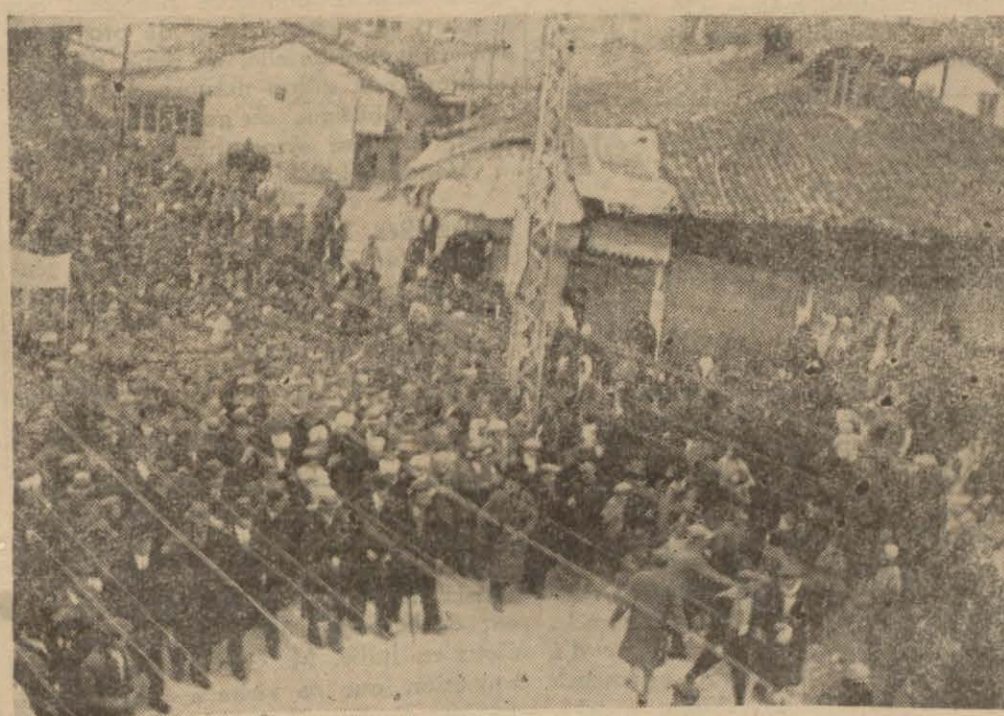
Musiciens italiens del secondo ottocento : Giacomo Puccini

La conférence sera accompagnée d'une partie musicale par les soins du M^{re} D'Alpino Capocelli avec le concours du chœur et de solistes.

LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE LE BAL ANNUEL DE

Les préparatifs en vue du bal annuel de la presse turque sont sur le point de prendre fin. Le bal aura lieu le second jour du Kurban Bayram, dans les salons du « Maxim's ». Une commission choisie à cet effet s'emploie activement à régler les moindres détails de cette fête afin qu'elle puisse conserver le bon renom que ce sont acquis les bals de notre grande association professionnelle. Le cotillon sera recommandé par sa richesse et les invités par leurs choix. Le bal de la presse a d'ailleurs toujours été le clou de la saison, le plus gai et le plus sélect.



Une manifestation des Turcs Hatay à Antakya

En parcourant le frontière turco syrienne

IV

Voici la suite de l'intéressant reportage de M. M. Faik, que publie notre confrère le "Tan" :

La contrebande du sel

Je disais donc que grâce au bon marché de la main d'œuvre en Syrie et à la redevance annuelle très importante qu'il payait au gouvernement, Seyh Celil obtenait un prix de revient assez bas, lui permettant d'introduire son sel en contrebande chez nous et à meilleur marché naturellement que le nôtre.

Les sels de Cibia se vendent en Syrie au détail à 20 piastres syriennes par ôkcal, soit avec notre argent, 40 à 45 piastres les 24 kilos ou 60 paras à 2 piastres le kilo, alors qu'à la saline même, le Seyh vend à 20 paras le kilo.

Or dans notre région le prix du sel même après la réduction revient à 4 piastres. La différence saute comme on le voit aux yeux et explique pourquoi cet article est accaparé par la contrebande.

Il faut cependant prendre en considération que si le prix de vente à la saline est de 20 paras, il y a lieu d'ajouter les frais de transport (un parcours de 40 kms. environ) et de tenir compte des risques.

Malgré tout, le sel de contrebande concurrence victorieusement le nôtre. Seyh Celil a organisé même une propagande active contre l'emploi de nos sels en insinuant que ceux de Syrie seuls sont profitables aux animaux, tandis que les nôtres provoqueraient la diarrhée.

Rien n'est plus faux cependant. Le sel de contrebande n'a pas une seule des propriétés de celui de nos salines de Cimalti. En outre, il est mélangé à d'autres produits qui provoquent, employés dans les matières grasses, des vers. Le public s'en est finalement rendu compte et donne maintenant sa préférence à la production nationale.

Si ces dernières années la contrebande a pris une telle extension, c'est que l'on n'a pu, chez nous, fournir au public la qualité de ce qu'il lui fallait.

Mais, l'administration du monopole prenant en considération cette situation, a pris des mesures adéquates dont voici quelques unes :

1. — En premier lieu, pour assurer complètement les besoins, il a été créé des dépôts à Kiltepe, Derbesiye, Nussebin, Midyat, Cizne, qui disposent de grands stocks. Il y a aussi des dépôts à Itebil, Habap, Telhasan, Alyan, Baser, Delaliskasir et d'autres dépôts encore à Urfa, Viranşehir, Resulbayin, Bocekir, Siverek ; il y en aura bientôt à Ilopi, Sasur.

2. — Pour enrayer la contrebande, on fournit à ces régions du sel de Cimalti dont la couleur se différencie aisément de toute autre production.

3. — En ajoutant les frais de transport, le prix de revient du sel s'élève à 6 piastres, mais le monopole le vend à 4 piastres, soit 2 piastres de perte, dans le but de supprimer la contrebande.

Au delà de nos frontières du Sud, il y a une seconde saline, celle de Biroara à la jonction des routes entre la Syrie et l'Irak. Elle est exploitée par le gouvernement irakien et sa production est plus forte que celle de Cibeso. Mais Burara étant située à 250 km. de notre frontière, il n'y a pas de contrebande.

En l'état, la seule saline dont nous devons surveiller les importations est celle de Cibeso.

Si, indépendamment de toutes les mesures déjà prises, nous avons recours à d'autres du domaine économique, il est certain que nous arriverons à enrayer en totalité la contrebande.

Les femmes tatouées

Je me rends de Mardin à Nusybin. Il y a bien le train, mais si j'adopte ce mode de locomotion je serai forcé de passer la nuit à Nusybin. Or, j'ignore absolument s'il y a un hôtel ou non. Aussi ai-je pris une auto et je quitte Mardin de très bon matin.

Nous ne faisons que descendre de puis notre départ pour atteindre la plaine et cela par des pentes et des virages qui nous donnent le vertige.

Nous voici enfin dans la plaine qui s'étend à perte de vue. Nous traversons des villages. Des chameaux effrayés à notre approche se lèvent précipitamment. Il fait très chaud. Je remarque que, des deux côtés de la route, tout le terrain est cultivé. Cette plaine est, en effet, très fertile. Elle constitue le grenier de cette partie de notre pays. Elle approvisionne, en outre, Alep et le nord de la Syrie.

La route étant plate, nous roulons à la vitesse de 75 à 80 km. à l'heure. Dans les champs, hommes et femmes travaillent. Les villageois de ces parages sont très belles. Elles sont de grande taille et bien faites. Mais elles portent sur la tête une drôle de coiffure ; c'est un gros fichu donnant l'apparence d'un sac. Mon chauffeur m'explique qu'elles se préservent ainsi des rayons du soleil fort ardents.

Une autre de leurs particularités : les femmes entourent les fichus d'autant de mouchoirs qu'elles comptent d'années. Autrement dit, le nombre de mouchoirs indique l'âge de celle qui les porte !

Je fais remarquer au chauffeur que dès lors, les femmes âgées doivent supporter sur la tête un poids respectable. — Question d'habitude, me répond-il philosophiquement.

Nous nous arrêtons dans un village. Nous prenons un nurra, c'est-à-dire

Nouvelles de Palestine

(De notre correspondant particulier Tel-Aviv, janvier 1937)

Des perquisitions à Beën Karm Le quotidien « Al Liwa » fait savoir que la police a procédé à des perquisitions à Beën Karm, localité située avant près de Jérusalem, dans la maison de Khalil Ibrahim Manon, vice-président de l'organisation Scout, ainsi que dans celle de Mahmoud Yosef Michel, trésorier de l'organisation. D'après le même journal, rien de compromettant n'a été trouvé.

M. Chneler est appelé en Allemagne L'« Al Liwa » écrit que M. Chneler, directeur d'une école qui porte son nom à Jérusalem, a été appelé à légalement pour le gouvernement allemand à Berlin. Les raisons de cet appel imprévu demeurent inconnues.

Des changements au département judiciaire

Des changements importants ont été apportés dans la magistrature palestinienne dans le courant du mois de janvier.

Une nomination

L'officier supérieur de police M. Hrist qui avait été blessé sérieusement par un professeur arabe au cours de deux cents troubles, a été nommé à la place de M. Hrist à Tanzania.

Le port de Tel-Aviv

Une grande séance a été tenue par les membres des Chambres de Commerce de Jaffa et de Tel-Aviv, ainsi que de tous les négociants, commissionnaires dans la salle du « Ohel Chemo » afin de tendre un important rapport sur le développement du port de Tel-Aviv.

Dans son discours, M. Hrist a fait l'historique du port de Tel-Aviv, a mandé le concours de toute la population juive pour mener à bien cette tâche. A cet effet, dit-il, il y a une série d'actions du port pour augmenter en vente ces jours-ci, afin que la population juive apporte sa contribution. De chaleureux applaudissements saluèrent cette vibrante allocution.

Les avocats arabes devant la Commission Royale

Les avocats arabes de Jérusalem ont fait savoir à tous leurs collègues palestiniens que les avocats arabes vont poser devant la Commission Royale, près avoir reçu naturellement la mission du comité supérieur arabe.

Le conseil supérieur arabe

Le conseil supérieur arabe de Palestine que le Dr. Touta, directeur de la Commission Royale, déposera devant la Commission Royale.

Au palais du Haut-Commissariat

Une séance a eu lieu au palais du haut-commissariat. Le secrétaire Hall, ainsi que tous les directeurs des départements gouvernementaux, y ont participé à cette réunion.

Des coups de feu

Des inconnus ont tiré quatre coups de fusil sur la colonie de Nour Chemo. L'enfant gravement blessé, fut transporté à l'hôpital de Chemo, où il mourut. La petite était le fils d'un gardien de la colonie de Nour Chemo.

L'arrivée du gouverneur de Chemo

M. Pot, gouverneur de Chemo, se trouvait en congé en Angleterre et rejoindra son poste.

Propagande arabe à Londres

Le journal « Al Diffa », informé que la femme de l'avocat bien connu M. Mouganis, a reçu une lettre de M. Arskin, une sympathisante de la cause arabe, dans laquelle elle lui demandait un rapport sur la situation arabe en Palestine, afin de discuter de cette question à la séance de son club de la ville le 18 février en faveur de la cause arabe.

Joseph ALEPH

tout simplement du café bouilli. Je remarque que les femmes palestiniennes ont de longues tresses de cheveux au-dessous de leur fichu. Mon chauffeur m'explique que c'est une coutume des villageoises de ces régions, non des citadines. Quand elles sont en ville, ce qui est très rare, les femmes palestiniennes ne portent pas de fichu. Elles portent au contraire, ce sont elles qui répondent à mes diverses questions. Je remarquai aussi qu'au bout de ces tresses de cheveux, il y avait des bijoux qui pendaient. Mon chauffeur me dit qu'il s'agit de très belles perles.

Ce sont, me dit-il, de très belles perles en argent passées au bon feu et retenues à leur tour par un noeud. Mais ce n'est pas tout. Vous pas remarqué les petites perles en portait aux différentes parties du corps, ainsi que sur tout le corps ? La femme est belle et plus que sage, ainsi que sur tout le corps ? La femme est belle et plus que sage, ainsi que sur tout le corps ?

D'ailleurs, dès qu'un enfant est né, on le noircit comme on le fait d'un tableau noir. On fait ainsi qu'il grandit. Les tatouages sont nombreux. Mais comme ceux que l'on est en bas âge s'effacent, on les vrais tatouages se pratiquent on atteint un certain âge.

Moutas

LA MODE

La mode en janvier CONTRE LES REGIMES

Les changements de janvier sont des changements d'almamanach. Il faut s'habituer à une nouvelle date. Dans la mode, le moment est celui d'un point courant. Tout ce qui se prolonge et se prépare fait prévoir du nouveau — avec toutes les réserves de l'imprévisible. Faisons donc la part de l'inconnu.

Dans les tendances actuelles, indicateurs de l'avenir, il faut noter la nouvelle silhouette.

Silhouette, oui, si l'on donne à ce mot un sens général que celui qu'il a d'ordinaire et qui fait penser aussitôt aux ombres chinoises, aux découpages aigus des marionnettes, aux profils. Il s'agit aujourd'hui de robes douces, molles, souples et suivant le corps d'assez près. Leur silhouette, puisque silhouette il y a, est privée d'accidents aigus, d'angles ajoutés, d'angles, de points, d'épaules gonflées, de pans détachés.

L'image de la femme transparait. La robe ne la couvre pas plus que l'eau de la fontaine qui mouille ne cache la nymphe des cascades, la signalant pas, ne la soulignant pas.

Comme l'eau qui coule, la robe bouille, parfois, en mille gouttelettes, de l'éclat des broderies. Car il ne faut pas oublier les broderies, si importantes, si ornementales. Ce sont donc là les deux grandes tendances des nouvelles robes du soir : l'oubli de silhouette, mais le souvenir du corps, le raffinement direct des tissus, mais la fantaisie décorative du détail.

Les robes qui remplacent dans les soirées de cet hiver les smoking des précédentes saisons, veulent paraître avant tout simples, modestes presque. Et comment alors éviter la banalité ?

L'introduction d'une note de couleur accent ou accessoire est un moyen. Il en est d'autres. Au génie de chaque créateur, de trouver chaque fois un raffinement. Au goût de chaque femme d'inspirer chaque fois un chef-d'œuvre personnel. Tour de force habile que de rendre ces tentes peu ou point décolletées, aux manches longues, de belles robes du soir, avant tout seyantes et féminines. Il faut énormément de talent, aussi bien aux êtres qu'aux vêtements, pour paraître simples et sans prétention, tout en jouant un rôle remarqué.

Ces robes usent d'un moyen admirable pour exprimer subtilité et individualité : le drapé.

Ce drapé fait intimement partie de la coupe et ne la dépasse pas. Il tombe, il glisse, s'insinue. Il naît du corps. Ses fronces et ses mailles semblent les plus moulées de la statuaire antique.

Symétrique ou asymétrique, il n'importe.

Tantôt toute l'ampleur est ramenée devant, tantôt elle est serrée et tordue, tantôt elle est repoussée entièrement sur un côté : une épaule, un bras, une hanche, sont pris dans le mouvement. On ne sait plus où cela commence, où cela finit. Mais le corps reste libre, les jambes peuvent se mouvoir. On se souvient de tant de drapés qui rendaient impossible le moindre pas. Sans ampleur, ni entrave, c'est un drapé surtout vertical.

Il y a autant de solutions que de cas. Chaque robe diffère, unique, incomparable. C'est le contraire de la série, de la formule toute faite.

SIMONE.

LES COLLECTIONS de demi-saison

Celles-ci sont montrées actuellement dans les grands centres parisiens de la mode. Elles sont très abondantes en formes et créations nouvelles. Il y a une tendance très marquée vers un renouvellement de détails et aussi, dans certaines maisons, un désir de s'évader de ce qui est.

C'est ainsi que les fronces placées en arrière sur certaines jupes du soir et du jour apportent quelque chose de très nouveau, non pas pour nous ramener au pouf (tant s'en faut), mais pour nous donner un semblant de traine bien au-dessous des reins, partie plus collante qu'elle n'a jamais été. Vous le voyez, la silhouette est ainsi différente de ce qu'elle était, il y a seulement deux mois. Si pour le soir, ces fronces amènent une petite traine, pour le jour elles donnent simplement plus de jeu à la jupe, ce qui permet de marcher avec aisance.

Les motifs d'ornements dus à des fleurs d'étoffe sont également une nouveauté ; ce n'est plus une fleur piquée au corsage ; ce sont quatre fleurs qui marquent comme quatre poches, le devant d'une robe. Les broderies de perles sont reprises avec succès et donnent, en noir sur le linge, des ensembles dignes de la plus raffinée des élégances.

Les encolures, les renouvellements des manteaux de printemps, tout en maintenant noirs, mais avec une note de couleur, sont encore un exemple de ce que l'on verra dès que les jours seront plus longs.

MIREILLE

Je viens de lire le rapport de deux médecins de New-York et j'en éprouve une réelle satisfaction. Ces médecins ont longuement étudié le problème de la nourriture et ont constaté que tout ce qu'on raconte sur tel ou tel aliment, mauvais ou bon, n'est en aucune façon prouvé.

En somme, pour l'intestin, il est indispensable de manger et cette guerre au pain (quand il est bon, bien entendu) est tout simplement ridicule.

Voici ce que disent, au point de vue amaigrissement, ces hommes de science qui me paraissent avoir, avant tout, du bon sens : « Le régime d'amaigrissement est le suivant : manger autant que d'habitude, mais limitez au strict nécessaire, ce qui donne des protéines (viandes, poisson, oeufs), c'est à dire juste assez pour que les tissus de l'organisme soient alimentés. Pour remplir l'estomac, mangez beaucoup de légumes et de fruits. Il est dangereux de perdre plus de cinq livres la première semaine, et plus de deux livres les semaines suivantes. »

Et ce qui, encore, ravira beaucoup de femmes, appréciant particulièrement leur petit déjeuner, c'est que « ceux qui croient pouvoir s'en passer ne font que s'affaiblir et ralentissent leur activité jusqu'au repas. »

LE GANT

Je crois bien que, dans une réunion, il n'y a pas deux femmes, aujourd'hui, qui portent les mêmes gants. On est revenu à la fantaisie la plus complète, aux excentricités les plus « folles » et chacune s'en trouve admirablement, même les femmes qui ont le plus de goût.

J'ai pris plaisir à lire un historique du gant qu'ignorèrent les Egyptiens, les Grecs et les Romains et que créèrent les membres de la chevalerie.

C'est, en effet, du gantlet de fer que les seigneurs de la fin du moyen-âge portaient dans les combats que dérive le gant de peau, de fil, de laine, etc...

Le gantlet date du 14ème siècle seulement ; les hommes de guerre d'alors s'en servaient pour préserver leurs mains de l'atteinte des épées et des lances. Le dessus des mains était fait de mailles de fer ou de lames d'acier jouant les unes sur les autres.

Ce ne fut cent ans après, environ vers le 15ème siècle, que « hautes » et « nobles dames » de l'époque recouvrirent leurs mains de gants ; ceux-ci généralement parfumés à la violette leur venaient d'Espagne, ainsi que nous l'assure Olivier de la Marche.

Il n'y a donc que 500 ans que les gants sont utilisés dans la toilette féminine et encore n'étaient-ils, à cette époque, que par les dames et demoiselles des seigneurs ! Peu à peu, toutefois, l'usage s'en répandit dans le peuple qui ne s'en servait alors que comme objet d'utilité ; ce ne fut, en effet, que pour se garantir des atteintes du froid que les petits bourgeois et les gens du peuple adoptèrent, au début, le gant de laine ou de coton.

Le gant de peau ne vint que plus tard et fut d'abord considéré comme un objet de luxe.

De nos jours, on peut dire qu'il est considéré de deux manières. — J. F.

ENTREMETS

Aujourd'hui que l'on ne mange plus de viande le soir, il est nécessaire de faire servir au dîner un bon et nourrissant entremets.

En cette saison, par exemple, on peut faire avec les marrons d'excellents soufflés. Après en avoir épluché un demi-livre on les met bouillir à l'eau un quart d'heure, on leur enlève alors la seconde peau, après quoi, ils sont jetés dans du lait bouillant où l'on mélange un peu de gros sel, un quart de gousse de vanille, et on les laisse cuire environ 20 minutes.

On peut remplacer dans le soufflé les marrons frais par des débris de marrons glacés.

Dans les deux cas, on les passe de façon à en faire une purée assez consistante, puis on y mélange quatre jaunes d'oeuf que l'on aura travaillés dix minutes avec du sucre en poudre. Boulez alors un moule à soufflé ou un simple plat creux d'émail et versez-y, sans le remplir complètement, votre purée à laquelle vous ajoutez au dernier moment les blancs d'oeufs battus en neige et mettez à four doux environ 20 minutes.

On peut remplacer dans le soufflé les marrons frais par des débris de marrons glacés.

A la lectrice qui me demande comment employer les ananas de conserve, je conseillerai d'en faire une croûte de la façon suivante :

Mettez dans une casserole le sirop de l'ananas avec un quart de beurre et, s'il est stérilisé dans du jus qui n'est

J'avais eu cette impression et je dois avouer que ma réaction fut toujours violente en voyant de jeunes maris, et même des mères, supposer que des jeunes constitutions, des êtres encore en formation, perdent de leur vigueur, de leur activité, ruinent par conséquent leur santé, en suivant d'inraisonnables régimes pour le simple plaisir d'être invraisemblablement minces.

N'y a-t-il pas là quelque chose d'inhumain, et ne devrait-on pas voter des lois pour punir de tels abus ?

Ces médecins de la capitale des Etats-Unis nous parlent du régime végétarien, dont la valeur n'est nullement démontrée. Et, à l'appui de leurs dires, ils citent deux explorateurs qui n'ont vécu, durant une année entière, que de viande d'animaux tués par eux. Et, cependant, à l'hôpital de New-York, les médecins chargés de les examiner au retour ne découvrirent aucun trouble dans leur organisme.

Quand donc en aura-t-on fini avec cette manie des régimes ?

Nos chers grands-parents, aux constitutions superbes, qui n'ont quitté la vie qu'après 90 ans, ne se préoccupaient pas de calories, de poids, de régimes, et les femmes d'alors conservaient un teint sans tache et une séduction infinie jusqu'à leur dernier jour !

JEANNE.

L'ornementation dans l'habillement

Le tissu qui permet à la variété vestimentaire de se renouveler sans fin est presque toujours le jersey, cette argile, docile sans inéviderie, du sculpteur de robe et que les élégantes istanboulaises emploient beaucoup.

Des contrastes de tissus, des oppositions de matière, apportent une ornementation qui reste dans le caractère « mezzo-voce » de tous les modèles aux couleurs sobres, sombres, souvent noires.

Mais il est un autre goût, celui du détail brillant. Les femmes aiment mettre des bijoux qui complètent, achèvent, robe ou chapeau ; bijoux d'or souvent, presque barbares, importants, étincelants.

Cet amour de la richesse nous entrainera sans doute et dans un proche avenir, à user abondamment de tissus somptueux. En ce moment, il s'agit plutôt de broder des tissus sobres. On est allé jusqu'à couvrir d'or et de paillettes de gros lainages et même des tweeds.

Si l'ornement est brillant, il est parfois fort discrètement placé, comme par exemple, à l'envers d'un parement. Il peut dessiner la ligne d'empêchement d'une grande cape du soir, composer un col, border un bas de manches, ou simuler sur un vêtement, robe ou manteau, les contours d'un boléro.

Petites paillettes, grands sequins, perles de couleurs, laines bariolées, tous ces éléments joyeux exaltent les tissus sur lesquels ils sont appliqués.

Il faut noter parmi les vêtements enrichis avec le plus de bonheur certaines petites jaquettes.

Assurément nées du souvenir des smoking modifiés, elles sont nettes, de couleur coupe tailleur, de ligne simple. Mais elles sont brillantes. Avec le pantalon à grosses côtes que l'on revêt, elles seront parfaites pour les soirées de sport d'hiver.

L'ensemble combine une tenue de repos à la fois familière et ornée, bon garçon et bien féminin.

Le renouvellement de la robe d'intérieur est d'ailleurs un fait frappant et général. Ce n'est pas encore le « tea gown », mais c'est un vêtement féminin qui semble affirmer le plaisir qu'on a de rester parfois chez soi... Alors que les invitations viennent dans des robes surtout sobres, simples, la maîtresse de maison, vêtue de lamé transparent, s'entourant de la mousseline, est la plus charmante de toutes.

SIDONIE.

pas sucré, 2 de sucre en poudre. Laissez mijoter environ dix minutes, coupez alors l'ananas en tranches que vous placerez dans cette sauce et y laisserez sur le coin du feu environ 2 d'heure.

Après quoi vous les retirerez et les mettez sur un plat tandis que vous ferez griller légèrement au beurre dans le poêle des tranches de pain brioiché en nombre égal. Ces tranches seront trempées durant cinq minutes dans votre sirop, puis dressées en couronne en intercalant entre chacune d'elles une tranche de fruit. Il ne reste plus alors qu'à verser sur votre entremet le sirop que vous aurez aromatisé avec un petit verre de kirsch.



Par ces temps de grippe, on ne saurait assez recommander les robes de chambre bien chaudes, simples, mais en étoffes épaisses. Voici quelques modèles qui répondent à ces conditions.

La robe de chambre numéro 1 est en velours vert ; elle est faite de biais et ornée au col et à la ceinture d'un cor-

don à franges ; le numéro 2 en du-tine couleur saphir ; les revers, la ceinture et la bande qui descend jusqu'au bas de la robe sont en lamé argent. La robe de chambre numéro 3 est en crêpe satin (n°3) également une robe de chambre en biais, de couleur corail, avec des

manches et le bas de la robe. Le No. 4 est en crêpe marocain elle croise et s'attache par derrière. Les manches sont amples et doublées de pe marocain rose. Enfin, au No. 5 également une robe de chambre en biais, de couleur corail, avec des

Pour le développement du tourisme intérieur

L'APPEL DU SUD

Résumant, dans l'"Ulus" les impressions qu'il a recueillies au cours d'un voyage dans nos villages du Sud, M. Burhan Belge écrit notamment :

Faute de croire en l'existence d'une culture autre que celle d'Istanbul, Istanbul s'étiole et meurt. Quant on parle surtout de l'Anatolie, on ressent cette vague terreur de la personne qui ne sait pas nager et qui n'aime pas beaucoup l'eau, à l'idée de prendre un bain dans un fleuve ou un lac. Il est plus facile pour l'enfant de l'Anatolie d'aller au Yémen que pour celui d'Istanbul de se rendre en Anatolie. L'exil, consiste à s'éloigner d'un village ou une bourgade d'Anatolie ; pour l'habitant d'Istanbul, la déportation commence au-delà de la banlieue d'Istanbul.

Aujourd'hui, ce voile est déchiré entre Istanbul et l'Anatolie. Mais nous sommes encore loin d'avoir réalisé la liaison entre toutes les parties du pays au point de vue des relations culturelles et humaines. La politique du rail et la route et la politique économique de l'Etat kamaliste ont préparé le terrain pour ces nouvelles relations culturelles et si l'on songe aux conditions matérielles de nos compatriotes à notre absence de ressources, à notre pauvreté, il faut reconnaître que des pas de géant ont été réalisés. Quant à la préparation des conditions morales du citoyen, c'est aux écrivains, aux peintres, aux musiciens de ce pays — en un mot aux intellectuels — qu'il incombe de l'exécuter.

Quand vient l'été, Ankara se vide au profit d'Istanbul. Aux approches de l'hiver, les familles et les individus, les corps diplomatiques, etc... affluent vers la capitale. Ce simple mouvement de pendule pouvait être naturel il y a dix ans. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, un réseau de fer relie tous les points de la Turquie ; c'est là une vérité non seulement du point de vue de la défense et de l'économie nationales, mais seulement au point de vue de la haute politique de l'Etat ; c'en est une aussi du point de vue des relations d'homme à homme, de ville à ville, de province à province. C'est-à-dire que beaucoup de points du pays se trouvent reliés désormais également du point de vue du niveau de leurs besoins culturels.

... Comme tout élément matériel, l'homme se rouille en demeurant à la même place. On ne peut pas connaître le pays d'Ankara, d'Izmir ou d'Amasya. Et surtout on ne peut pas l'aimer. Le sens de ce que nous appelons le pays n'est d'ailleurs pas facile à saisir. Si le pays est inférieur en quantité à ce qu'il était sous l'empire ottoman, il lui est très supérieur en qualité. Sous l'empire, le citoyen passait toute sa vie dans son quartier, le fonctionnaire de la plume.

Aujourd'hui, des trains circulent dans tous les sens ; dans toutes les parties du pays la pioche et la pelle, au service de l'oeuvre de construction nationale, chantent leur joyeuse chanson. L'administration des Voies Ferrées procure des facilités de tout genre. Chaque partie du pays a sa besogne ; elle attend les visiteurs et aussi les capitaux qu'ils apporteront qui permettront la création d'hôtels où ils logeront, où ils se nourriront et où ils s'amuseront.

Le moment est venu, depuis longtemps, où il nous faut une élite littéraire du Sud, pour attirer les foules humaines vers le Sud ; une littérature de l'Egée, qui exploite les attraits de la vigne et de la figue et celui des rivages riant

La Société sans classes sociales

Il y a, en Russie, une dictature de classe : depuis des années, on y travaille toutefois à créer la Société sans classes sociales en faisant de chaque citoyen un ouvrier.

Le Fascisme également est d'avis qu'il n'y a plus de classes ni le patron ne peut chasser son ouvrier ni celui-ci ne peut se mettre en grève. L'Etat a attendu son contrôle à tous les recoins de la vie économique. Le Fascisme s'est donné pour tâche de fonder les idéologies de classes dans la foi supérieure en l'Etat.

Le national-socialisme soutient également qu'il n'y a plus de classes en Allemagne.

Et tous ces pays font endosser à la démocratie la responsabilité des luttes de classes qui divisent les nations et dressent les individus les uns contre les autres.

C'est donc fort à propos qu'Edouard Herriot a proclamé récemment dans un banquet qu'il n'y a pas de classes, a-t-il dit, est un des temps anciens, des régimes abolis !

Et le journal de Léon Blum souligne ces mots d'Edouard Herriot en disant : C'est la vérité éternelle !

La France s'est donc ralliée aux Sociétés sans classes d'Europe. La démocratie anglaise n'est-elle pas parvenue à un degré de développement qui lui permet de se rallier à la même déclaration ?

C'est peut-être la pauvre Espagne qui paie seule les frais de la lutte des classes. Mais nous voyons aussi les volontaires des pays que nous avons énumérés plus haut dans le front de telle ou telle classe, en Espagne.

Les mots élastiques, à double sens, les tas de mots : en une époque où l'on fait entrer les principes dans la tête à coups de poings, que peut-on attendre de plus des bienfaits du savoir ?

FATAY

(De l'"Ulus")

MUNICIPALITE D'ISTANBUL THEATRE MUNICIPAL DE TEPEBAZI

Istanbul Belediyesi
Şehir Tiyatrosu

Ce soir à 20 h. 30

SECTION

DRAMATIQUE

Yaban
Ördek

de l'Egée : une littérature du Nord, qui sollicite l'excursionnisme vers le sol riche en métaux, vers les montagnes inaccessibles. Désormais, un tourisme intérieur est possible, fût-il sur une échelle restreinte.

... Il ne suffit pas de dire « notre pays est un paradis ». D'abord, il n'est pas encore un « paradis ». C'est nous qui en ferons un « paradis ». Et nous ne le ferons pas en demeurant dans notre coin ou en faisant la navette entre Ankara et Istanbul. Il faut aller, voir, entendre, et écrire ce que l'on aura vu et entendu.

Au nom du Sud, je vous invite, vers mars, avril et mai, sur nos plages ensoleillées de la Méditerranée ! Venez, voyez ; vous pourrez dire que vous aurez vécu.

Burhan Belge

LA BOURSE

Istanbul 28 Janvier 1937

(Cours informatifs)	
Obl. Empr. intérieur 5 % 1918	
Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani)	
Bons du Trésor 5 % 1932	
Bons du Trésor 2 % 1932	
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère tranche	
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2e tranche	
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 3e tranche	
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie 1 ex coup.	
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie 11 ex coup.	
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie 11 ex coup.	
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie 11 ex coup.	
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie 11 ex coup.	
Obl. Quais, docks et Entreposés d'Istanbul 4 % 1933	
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1903	
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1911	
Act. Banque Centrale	
Act. Banque d'Affaires	
Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %	
Act. Tabacs Turcs (en liquidation)	
Act. Sté. d'Assurances Glac d'Istanbul	
Act. Eaux d'Istanbul (en liquidation)	
Act. Tramways d'Istanbul	
Act. Bras. Réunies Bosphore Nectar	
Act. Ciments Arslan - Eski Hissar	
Act. Minoterie « Union »	
Act. Téléphones d'Istanbul	
Act. Minoterie d'Orient	

CHEQUES

Ouverture	
Londres	617.-
New-York	0 79.42.62
Paris	17.20
Milan	15 19.82
Bruxelles	4 71.48
Athènes	88 81.76
Genève	3 47.44
Sofia	64 88
Amsterdam	1 45
Prague	22 76
Vienne	4 28.44
Madrid	11 36.50
Berlin	1 97.40
Varsovie	—
Budapest	4 45.70
Bucarest	—
Belgrade	—
Yokohama	—
Stockholm	—
Moscou	—
Or	—
Mecidiye	—
Bank-note	—

BOURSE DE LONDRES

Ouverture	
1 lire	—
Fr. Fr.	—
Doll.	—

CLOTURE DE PARIS

Dette Turque Tranche I	
Banque Ottomane	—

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Nesriyat Müdürü
Dr. Abdül Vehab BERKEL
M. BABOK, Basamevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 4340